

de la paix, soit par l'action coercitive. Il faut souvent aider la société en question à se reconstruire sur les plans politique, social ou économique. Certains aspects sont de nature militaire, comme aider les forces armées locales à s'adapter à un régime démocratique. Ou encore déminer une région, comme le fait le Canada tant au Cambodge qu'à la frontière entre l'Iraq et le Koweït.

Les exemples frappants de consolidation de la paix comportent une action d'édification à long terme du pays, comme l'a envisagée l'ONU en Namibie ou au Cambodge, ou dans son plan original pour la Somalie. Je parle ici de mesures qui vont des secours aux réfugiés aux opérations de réinstallation, de l'aide d'urgence à la reconstruction économique et des élections libres au rétablissement d'un gouvernement civil. Comme l'a affirmé l'un des participants au séminaire de la semaine dernière, la paix ne continue pas automatiquement dès que les troupes s'en vont, mais elle peut être préservée s'il existe des chances d'une vie meilleure. L'idée que la sécurité internationale repose sur le développement et la démocratie est évidemment depuis longtemps un élément de la politique canadienne.

Chacune de ces options suppose une approche de base différente, différents avantages et différentes contraintes, différents types et niveaux de ressources. La clarté de l'objectif est fondamentale. Lorsque nous envisageons des mesures à propos d'un conflit réel ou éventuel, il est important de savoir si nous envoyons nos troupes en mission de déploiement préventif, de maintien de la paix ou d'action coercitive. Chacun de ces types de mission a des répercussions différentes, en ce qui concerne par exemple les coûts et les risques, la formation préparatoire, l'équipement et les règles d'engagement.

Cela dit, la vraie vie et la science politique sont deux choses. La réalité vécue sur le terrain se prête rarement à des définitions aussi claires que celles que j'ai données. En Bosnie, les conditions n'ont jamais été de celles qui eussent permis une opération de maintien de la paix classique; nous y sommes tout de même allés, parce que des souffrances humaines réelles nous le commandaient. Si le Conseil de sécurité décide de faire respecter une interdiction de vol là-bas, il s'ensuivra un chevauchement d'opérations de déploiement préventif, de maintien de la paix et d'action coercitive dans les États de l'ex-Yougoslavie. Et les situations évoluent : en Somalie (comme au Congo), ce qui avait débuté comme une opération de maintien de la paix s'est transformé en action coercitive, lorsque le Conseil de sécurité l'a jugé nécessaire pour atteindre les buts humanitaires et autres qu'il avait fixés.

L'expérience démontre clairement que le recours isolé à un moyen d'action risque fort d'aboutir à des conclusions partiales, de courte durée ou inefficaces. Nous maintenons la paix à Chypre